



LA VAGUE DÉMOCRATIQUE SE HEURTERA-T-ELLE À LA RENTE PÉTROLIÈRE ?

Luis Martinez

(Directeur de recherche au CERI - Sciences Po - CNRS)

La chute du Président Ben Ali en Tunisie et celle de son homologue égyptien Hosni Moubarak ouvrent une ère nouvelle dans le monde arabe. Les révoltés de Tunis et du Caire sont parvenus, au nom de la démocratie, à chasser des chefs d'État déconsidérés. Ce qui semblait inimaginable et impensable il y a peu s'est produit. Ces événements sont-ils annonciateurs d'une vague démocratique dans le monde arabe ? Les États rentiers, comme l'Algérie et la Libye, sont-ils mieux à même de résister ? En d'autres termes, la rente pétrolière peut-elle constituer un obstacle à la vague démocratique ?

L'expérience irakienne sous Saddam Hussein montre que les pressions intérieures et les intimidations extérieures ont peu d'effets sur un régime autoritaire pétrolier, convaincu qu'il n'a d'autre choix que de détruire ses adversaires pour survivre. Depuis quelques semaines, la situation politique du régime libyen démontre que le précédent irakien est en passe de se répéter. Mouammar Qadhafi aujourd'hui, comme Saddam Hussein hier, est disposé à détruire ceux qui le menacent de l'intérieur : sa longue expérience du conflit avec la communauté internationale lui laisse espérer que, s'il parvient à se maintenir au pouvoir, les grandes puissances démocratiques qui le condamnent aujourd'hui enverront demain des délégations d'hommes d'affaires pour renouer les liens.

En fait, les révolutions dans le monde arabe permettent de tester l'hypothèse d'une particularité des régimes autoritaires pétroliers. En effet, le succès des soulèvements en Tunisie et en Égypte a démontré que ces deux régimes ne pouvaient pas avoir recours à la violence de masse pour se maintenir : leurs économies, fortement dépendantes de l'industrie du tourisme, des investissements étrangers et des aides internationales, en seraient anéanties. Aussi, le sacrifice du chef de l'État et de son parti politique constitue une option

de sortie qui permet de restaurer une certaine stabilité indispensable au redémarrage de l'économie. En revanche, en Libye et en Algérie, les revenus extérieurs du régime proviennent à 95 % de la vente des hydrocarbures ; la communauté internationale hésite donc à intervenir car imposer un embargo sur la vente du pétrole reviendrait à encourager la spéculation sur les craintes liées à l'approvisionnement en pétrole et conduirait ainsi à une augmentation du prix du baril...

Les révoltes et émeutes qui se produisent sous de tels régimes ont un impact limité, les campagnes de presse internationales sont ignorées et les sanctions internationales aisément contournées. Le recours à la violence de masse apparaît donc comme le seul moyen de se maintenir aux affaires. Dès lors, ce que Ben Ali et Moubarak n'ont pas pu ou osé faire, à savoir basculer dans un processus de terreur afin de rester au pouvoir, Qadhafi, lui, aujourd'hui le fait, s'inspirant en cela de Saddam Hussein ou de l'Algérie des généraux (1992-1998). La rente pétrolière donne au régime l'assise financière qui lui permet de mettre en œuvre un processus de terrorisation dont les expériences irakienne et algérienne démontrent les effets destructeurs sur les sociétés. En février, le régime de Qadhafi était en situation de survie : les insurgés projetaient de marcher sur Tripoli, le Tribunal international de la Haye envisageait des poursuites et les avoirs libyens à l'étranger étaient gelés. Pourtant, le pouvoir a réagi avec l'énergie du désespoir et a engagé une reconquête militaire des villes libérées par les insurgés.

Le tremblement de terre au Japon dont les conséquences ont été rendues plus dramatiques encore par le risque de catastrophe nucléaire a eu tendance à faire passer la situation libyenne au second plan. Sans pression ferme de la part de la communauté internationale, il est à craindre que la population libyenne ne paye le prix fort du maintien d'un régime de terreur. Alors que la population, inspirée par les exemples tunisien et égyptien, était parvenue à se libérer de la peur, le clan Qadhafi a réussi à instaurer la terreur.

LES RAISONS DE LA RÉVOLTE

Les défaillances structurelles des États d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ont entraîné une situation de corruption généralisée dénoncée par Transparency International (association qui lutte contre la corruption et se consacre à la transparence et à l'intégrité de

la vie publique et économique). Ainsi, l'incapacité de mettre en place des institutions politiques susceptibles d'exercer un contrôle sur les ressources de l'État a favorisé l'émergence de véritables régimes mafieux. Ces pays sont pointés du doigt pour les privations des libertés politiques, comme le souligne Freedom House (organisation qui défend la liberté et la démocratie à travers le monde), et dénoncés par Human Rights Watch pour des situations de violation des droits humains. Confrontés à des opposants virtuels et libérés du sentiment de peur par l'émergence des réseaux sociaux, les intellectuels de la révolte ont su mettre en scène, dans la vie réelle, les combats virtuels qu'ils menaient jusque-là sur la toile, prenant ainsi par surprise des régimes trop habitués, par le passé, à traquer islamistes et défenseurs des droits de l'homme.

L'émergence des sociétés civiles dans le combat pour la reconnaissance des droits politiques constitue une surprise salutaire pour les forces démocratiques de la région. En effet, depuis les années quatre-vingt, seules les organisations islamistes (associations, mouvements et partis) portaient le discours de la contestation. Si leur radicalisme trouvait un écho auprès des masses populaires, il les privait aussi du soutien des forces démocratiques, inquiètes de voir la contestation populaire servir de tremplin à l'instauration d'un État islamique. L'échec de la transition en Algérie était riche d'enseignements pour ses voisins puisque l'effondrement de l'État-FLN s'était accompagné, dans les urnes, non pas du succès des forces politiques porteuses d'un projet démocratique mais de celui du Front islamique du salut et de son projet d'État islamique. Ainsi, les partis démocratiques de l'époque qui s'étaient alliés à l'armée pour « sauver la nation » du « péril islamiste » ont connu une longue traversée du désert qui leur a valu un discrédit auprès de leur électorat. Incapables de porter un discours crédible, souvent en raison de leur connivence avec des régimes autoritaires, les forces démocratiques ont été prisonnières du paradigme sécuritaire.

Après le 11 septembre 2001, les régimes autoritaires ont bénéficié d'une certaine légitimité sur la scène internationale en prenant part, aux côtés de l'Occident, à la « guerre contre le terrorisme ». Ainsi, les gouvernements libyen, algérien, égyptien et tunisien ont offert leurs services pour tenter de juguler la menace que représentait Al-Qaïda. Au cours de la décennie 2000-2010, seules les organisations de défense des droits de l'homme sont parvenues à résister à la logique sécuritaire et ont dénoncé les violations flagrantes de ces droits commises au nom de « la guerre contre le terrorisme ». Combat perdu pour beaucoup d'entre-elles, tant les grandes nations démocratiques, sous l'effet de la peur du terrorisme, ont accepté un recul des droits, au profit d'une augmentation des moyens accordés à la sécurité. Aveuglées par la peur du terrorisme, les démocraties ont mis leurs valeurs en sourdine. Les experts et spécialistes en matière de « terrorisme islamiste » ont alimenté ce

sentiment par des publications alarmistes qui, s'inspirant de la thèse du choc des civilisations, ont trouvé un écho favorable tant auprès des institutions internationales que des dirigeants politiques.

ÉGYPTE ET TUNISIE

En Égypte, l'armée a ouvert le dialogue avec l'opposition, fait de légères concessions constitutionnelles et pris quelques engagements pour une transition politique. Les dignitaires de l'armée savaient que, sur le court terme, lâcher Moubarak était incontournable pour calmer la rue. Ils savaient également qu'un après-Moubarak démocratique pourrait sonner le glas du système politique qui avait fait leur fortune. De fait, les armées tunisienne et égyptienne sont devenues garantes et tutrices de la transition. Mais sont-elles disposées à sécuriser les transactions politiques susceptibles de déboucher sur un agenda démocratique ?

Plusieurs conditions sont nécessaires pour qu'elles jouent le jeu de la transition démocratique : tout d'abord, il s'agit de réduire le degré d'incertitude que fera planer l'intégration de nouveaux acteurs sur la scène politique (Frères musulmans en Égypte, Parti de la renaissance en Tunisie) ; ensuite, il faut que les porte-parole des révoltés parviennent à faire accepter aux manifestants que l'impunité des membres de l'ancien régime doit être garantie. En effet, les armées ont accepté le sacrifice des présidents et le discrédit des partis présidentiels à condition de ne pas devenir les victimes expiatoires du système politique en gestation. De plus, les négociations ne peuvent s'éterniser en raison de la contrainte économique et financière car l'Égypte et la Tunisie dépendent de l'industrie du tourisme et de la confiance des investisseurs étrangers. Pour les armées, la transition est un processus effrayant parce qu'elles ne le maîtrisent pas : elles recherchent donc des garanties. Si le processus échouait, elles devraient affronter tous les protagonistes de la transition ! La chute surprise des Présidents Ben Ali et Hosni Moubarak a provoqué un vent d'enthousiasme dans la région, laissant espérer un effondrement rapide des autres régimes. Or, à la différence de l'Égypte et de la Tunisie, les régimes algérien et libyen disposent de moyens susceptibles de résister à la volonté de leurs « peuples ».

ALGERIE ET LIBYE

L'Algérie de Bouteflika sera-t-elle le prochain rivage où déferlera la vague démocratique qui a emporté Ben Ali et Moubarak ? Malade, affaibli, vulnérable, Abdelaziz Bouteflika semble, en apparence, être une victime facile, mais en apparence seulement car le régime qu'il incarne dispose de très sérieux atouts pour résister à une lame de fond démocratique. Le ministère de l'Intérieur en particulier dispose d'une très grande expérience en matière de gestion des manifestations et des émeutes, puisque l'Algérie est secouée par des révoltes depuis les années quatre-vingt. Les effectifs de la police s'élèvent, en effet, à 200 000 hommes bien équipés, qui bénéficient de moyens considérables. Depuis la présidence de Bouteflika, la DGSN (Direction générale de la sûreté nationale) rivalise avec les services tout puissants de l'armée. Une révolution sécuritaire s'est opérée en Algérie, à l'insu de tous et, désormais, l'armée n'a plus le monopole des moyens de contrôle et de coercition. Cette montée en puissance de la DGSN explique, pour certains observateurs, l'assassinat de son directeur le 25 février 2010.

Au niveau international le régime algérien dispose, à la différence de la Tunisie et de l'Égypte, d'une rente pétrolière qui le préserve des pressions que pourraient exercer ses partenaires économiques puisque 10 % de l'approvisionnement en gaz de l'Union européenne (UE) proviennent de l'Algérie. Ses ressources ne dépendent, ni de l'industrie touristique ni de la rente du canal de Suez ; elle ne reçoit pas non plus le type d'aide que fournit l'armée américaine à l'armée égyptienne (en 2010, 1,3 milliard de dollars d'aide militaire et 250 millions de dollars d'aide économique). De leur côté, les forces démocratiques sont-elles capables d'organiser des actions collectives susceptibles de déboucher sur la reconnaissance de leurs revendications ? La Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) parviendra-t-elle à structurer son combat ? Il lui reste à trouver un mode opératoire original et surtout approprié à l'Algérie. Car exiger le départ du Président Bouteflika ne garantit en aucun cas une transition vers la démocratie. De même, il lui faudra éviter d'être emportée dans une logique de confrontation violente afin de ne pas revivre les années sanglantes de la guerre civile. Si les conditions de la révolte sont présentes en Algérie, les moyens de la retarder, voire de l'étouffer, le sont également.

Le soulèvement libyen, quant à lui, démontre que la peur qu'inspirait le régime à ses opposants est vaincue, en particulier dans la région de la Cyrénaïque ; en Tripolitaine, une répression féroce vise à instaurer un climat de terreur afin d'annihiler toute tentative de contestation. La Jamahiriyya (nom donné la forme de gouvernement miss en place par

Qadhafi le 2 mars 1977) a privé la population de sa liberté politique. Conscient de la difficulté de maintenir des structures de domination aussi archaïques, Seif al-Islam, fils cadet de Qadhafi, a expérimenté une relative ouverture entre 2007 et 2009.

Ainsi, en 2007, le gouvernement a autorisé le lancement de médias privés qui appartenaient, pour la plupart, à la fondation Ghad dirigée par Seif al-Islam. En avril 2008, ce dernier expliquait que la société libyenne devait avoir « plusieurs médias qui dénoncent la corruption, la fraude et les violations. Ces entreprises [devaient] être indépendantes et ne pas être responsables devant le ministre de l'Information, le Parlement, le gouvernement ou même devant Seif al-Islam » (*Magharebia*, 3 juin 2009). Cette libéralisation des médias a donné l'illusion que la Libye allait s'orienter vers des réformes qui permettraient l'ouverture politique du pays. Or, dès mai 2009, on a assisté à un rappel à l'ordre. Le gouvernement a mis fin à l'expérience d'ouverture et pris un décret qui nationalisait les médias privés (la chaîne satellitaire *al-Libi*, la radio *Eman Al Libi* et les journaux *Quryna* et *Oea*).

En décembre 2010, Seif al-Islam a pris acte de cette situation et annoncé sa sortie de l'action politique, abandonnant ainsi la promotion des réformes. Toutefois, le 10 décembre 2010, la fondation Ghad publiait un rapport sur les droits de l'homme en Libye qui soulignait « une régression dangereuse » dans la situation des associations issues de la société civile. Critiquant le Congrès général du peuple, ce rapport déplorait l'ingérence des Comités révolutionnaires dans le mouvement ouvrier. Par ailleurs, un rapport d'Amnesty International, daté du mercredi 23 juin 2010 qualifiait la situation des droits de l'homme en Libye de « désespérée ». En 2006, à l'occasion du 37^e anniversaire de la Révolution, Qadhafi a fait un discours dont l'objectif était de rassurer les Comités révolutionnaires, piliers du régime : « Soyez prêts, à n'importe quel moment, à écraser les ennemis de l'intérieur qui tenteraient de s'opposer à la marche du peuple... Lorsque nous avons mené la Révolution, nous ne voulions pas du pouvoir pour nous-mêmes, mais nous l'avons assumé pour le peuple, nous ne permettrons à personne de le voler au peuple »¹.

Alors que les radicaux du régime pensaient avoir remporté une victoire décisive en mettant un terme aux tentatives d'ouverture initiées par Seif al-Islam, une insurrection amorcée dans l'Est du pays place le régime au bord de l'effondrement et le contraint, pour survivre, à des bombardements aériens. Les moyens qui ont permis de contraindre les Présidents Ben Ali et Hosni Moubarak au départ sont inexistantes en Libye. Le contrôle des champs pétrolifères et des terminaux par le pouvoir peut assurer à ce dernier, y compris sous un régime de sanctions des Nations unies, les moyens de survivre, voire de nuire gravement à la stabilité

¹Discours de M. Qadhafi, 2 septembre 2006, Agence de presse libyenne, JANA.

de la région. Les unités d'élite ont permis au régime de résister : mis au bord de l'effondrement en février, il a mis en œuvre une stratégie de reconquête du territoire en mars. La Libye va-t-elle basculer de façon durable dans la violence ? Les frappes aériennes de la coalition permettront-elles aux insurgés d'inverser en leur faveur le rapport de force militaire ? Provoqueront-elles un effondrement du régime ? Il est difficile de répondre à ces questions aujourd'hui. En revanche, la Libye confirme qu'un régime autoritaire pétrolier est capable, pour survivre, d'avoir recours à des moyens que d'autres se refusent à mettre en œuvre.

La révolution démocratique dans le monde arabe est une surprise stratégique comparable à l'effondrement du mur de Berlin. Après bien des tergiversations, les États-Unis et l'UE semblent changer de logique : désormais, ils ne peuvent plus se réfugier derrière la peur de l'islamisme pour justifier leur absence de soutien au processus de démocratisation de la région. Il s'agit dorénavant d'encourager les régimes confrontés à la vague démocratique à évoluer pour intégrer ces revendications légitimes. Dans cette perspective, l'expérience tunisienne se révèle fondamentale : si elle parvient, à force de compromis, à mettre en œuvre des institutions démocratiques, la Tunisie démontrera que le temps du radicalisme politique dans la région est révolu et fera figure de modèle. En revanche, si la Libye s'installe dans la violence, elle risque de faire basculer la région dans une instabilité durable aux conséquences dévastatrices pour les économies des pays en transition comme la Tunisie et l'Égypte.